

18- Le sport n'a jamais été mon fort, et pourtant...

Quoi ! Monique Quertier, pas sportive ! Mais comment a-t-elle transmis ce qu'elle ne savait pas faire, ce qu'elle ignorait ?

Francine – Quelle est ton histoire avec le sport ?

Monique – Quand j'étais gamine, je me souviens de ma difficulté à tenir le rythme lors des promenades dominicales. Je n'arrivais pas à avancer malgré ma bonne volonté et les injonctions de mes parents : « Avance... Ne traîne pas des pieds... lève tes genoux. » Même mon tonton Maurice s'y mettait : « Comme c'est pénible de marcher avec ta fille, elle n'avance pas, elle ne sait pas marcher, il faudrait peut-être faire quelque chose. » Personne ne comprenait que ce n'était pas parce que je ne voulais pas, mais parce que je ne pouvais pas avancer comme les autres. Je me suis refermée sur moi-même, intégrant pleinement le fait que je n'étais pas sportive : j'avais peur sur les balançoires et sur les manèges.

Francine – Et à l'école comment ça se passait ?

Monique – Mal. Alors je rusais. Je me souviens d'avoir imaginé une façon de me soustraire à la course de fond. Il s'agissait d'effectuer plusieurs tours de pistes. Profitant d'une magnifique allée d'arbres le long de la ligne droite, je me cachais derrière un tronc au premier passage et réintérais le peloton lors du dernier. Comme les profs ne couraient pas avec nous, j'en profitais. Je développais des stratégies pour m'éviter de souffrir et de m'exposer à des remontrances humiliantes.

Francine – Comme c'est habile ! Ta façon de pratiquer le sport a contribué à exercer ta liberté intérieure en te contraignant à développer des stratégies. Et lorsque tu as suivi ta formation d'institutrice, comment as-tu fait avec le sport ?

Monique – J'ai rencontré pas mal de difficultés à l'école primaire et au cours complémentaire. À l'école normale, je me suis retrouvée dans un milieu plus fraternel. Rassurée, je me suis alors autorisée à solliciter l'aide d'une camarade pour m'entraîner aux différentes épreuves sportives. Hélas, cela n'a pas donné les résultats attendus. J'ai donc continué à développer le contournement. Au BAC, comme les points de sport étaient comptabilisés seulement au-dessus de la moyenne, j'ai effectué nonchalamment les épreuves sans me préoccuper de performances.

Francine – Et comment vivais-tu ce malaise par rapport au sport ?

Monique – J'étais triste, envieuse quand je regardais mes compagnes évoluer. Comme j'aurais aimé grimper très vite tout en haut de la corde... mais je restais coincée à mi-parcours. Si je développais des stratégies, dans le fond je n'étais pas fière de moi. Je pense que c'est parce que je ne m'expliquais pas pourquoi je ne réussissais pas. Personne ne s'est jamais penché sur mon cas pour essayer de comprendre pourquoi j'avais un rejet du sport.

Francine – Et quand as-tu pu mettre des mots sur cet empêchement à faire du sport ?

Monique – Ce n'est qu'adulte que j'ai pu comprendre pourquoi quand mon médecin détecta des pieds anormalement voûtés et un genu valgum. Était-ce la seule cause de mon rejet du sport ? Je ne saurais le dire. Ce que je sais c'est que j'ai compensé cette humiliation profonde, cette incompréhension de moi-même par un surinvestissement d'autres langages tels que les maths, l'étude du milieu, ou encore la formation du groupe si centrale en Méthode naturelle d'expression-crédation.

Francine – Pourrais-tu en dire plus ?

Monique – Consciente de mon incapacité à transmettre un quelconque savoir en matière sportive, j'ai profité de toutes les opportunités qui s'offraient à moi pour inscrire ma classe dans des activités physiques. Il pouvait s'agir de mise à disposition de structures, de concours interclasses, d'intervenants extérieurs... C'était une sorte de contrainte à laquelle je m'astreignais afin que les enfants ne subissent pas les conséquences de mon handicap.

Francine – Et comment cela se passait une fois ces conditions mises en place ?

Monique – Mon objectif était que les enfants bougent leur corps tout en créant. Quelle que soit l'activité à laquelle nous nous adonnions, il y avait forcément une phase d'expression personnelle : dans une salle vide et sur proposition des enfants, cela pouvait être de marcher en diagonale, aller d'un mur à l'autre, bouger mais sans se toucher et cela de plus en plus vite... Ou encore, inventer un geste, un mouvement, et au moment de l'entraînement collectif, le groupe faisait évoluer la trouvaille en l'enrichissant. L'important était que l'expression de chacun soit une source d'inspiration pour le groupe qui la faisait progresser.

Francine – C'est vraiment la démarche de Méthode naturelle telle que Paul Le Bohec nous l'a transmise¹. Comment cette idée t'est-elle venue ?

Monique – Je pense que cela s'est mis en place peu à peu. Je me souviens qu'à l'école des Écondeaux, j'ai proposé aux enfants de participer à un concours de passe à dix. Je ne pouvais évidemment pas les entraîner. Mais parce que j'avais l'habitude d'organiser les conditions du débat dans la classe, **le groupe fraternel existait**. Ils ont accepté ma proposition après avoir intégré les conditions que j'avais posées au départ : je ne pouvais pas les entraîner et tout le monde devait participer, les petits, les grands, les forts les faibles, etc. Ils allaient donc devoir faire appel à leur propre savoir en matière de passe à dix et

d'animation de groupe : « Ne t'inquiète pas Monique, on va se débrouiller. » Et ils se sont débrouillés tellement bien qu'ils ont remporté la coupe de la ville.

Francine – Dévolution ô combien réussie ! Puis-je en déduire que tu avais adopté la posture du maître ignorant façon Jacotot² ?

Monique – Je pense que oui. Je formais d'abord le groupe fraternel, condition nécessaire pour que toutes sortes d'apprentissages adviennent, et je le faisais au moyen de ce que j'accomplis le mieux, **en mettant les enfants en situation de débat quel que soit le sujet ou le moment**. Le groupe ainsi formé « *peut apprendre seul, sans maître explicateur... par la seule tension de son propre désir ou la contrainte de la situation.*³ »

Francine – J'entends débat, groupe, désir, volonté du maître... Ne parlerais-tu pas des conditions favorables pour mettre les enfants en situation d'user de leur propre intelligence en dehors de celui-ci ?

Monique – C'est cela. Mon ignorance et même plus, ma fragilité en sport mettaient les enfants en situation de faire appel à leurs propres compétences qu'ils potentialisaient grâce au groupe fraternel. Les enfants guidés par ma volonté qu'ils bougent leurs corps, l'éprouvent et même progressent en sport, devenaient auteurs de leurs apprentissages dans un domaine qui m'était totalement étranger. J'étais dans la posture **du maître ignorant**, ce qui ne signifie pas passif.

Francine – Jacotot était loin d'être un maître passif ! « *Entre le maître et l'élève s'était établi un pur rapport de volonté à volonté : rapport de domination du maître qui avait eu pour conséquence un rapport entièrement libre de l'intelligence de l'élève à celle du livre.*⁴ » À Louvain, ignorant tout de la langue flamande, Jacotot avait mis ses étudiants en situation d'apprendre le français grâce au Télémaque de Fénelon existant dans les deux langues : il y avait la volonté du maître de créer les conditions de l'apprentissage du français par des étudiants flamands qui voulaient l'apprendre. Ils se sont appuyés sur le livre pour se l'approprier et ça a fonctionné. Si l'on transpose à la situation dans laquelle tu te trouvais : tu mettais les enfants en situation de faire du sport dont tu ignorais la pratique, en leur demandant d'inventer, de créer, de se servir de leur propre intelligence en même temps que de leurs corps, en s'appuyant sur les compétences du groupe, afin qu'un apprentissage aussi bien collectif qu'individuel advienne.

Monique – Oui, c'est ça. De même que les étudiants de Jacotot s'appuyaient sur le livre pour apprendre le français, les enfants de ma classe s'appuyaient sur **l'intelligence du groupe** pour progresser en sport. Mon rôle se bornait à créer les conditions favorables en organisant des mises en situation d'éducation physique et sportive, en assurant la modération du groupe, et en lâchant prise quand je sentais qu'ils devenaient véritablement auteurs de leurs apprentissages.

Francine – Et comment as-tu eu l'idée d'agir de cette façon ?

Monique – En émettant l'hypothèse que ce que je faisais dans les autres langages était applicable au sport. La transversalité des langages n'est pas une illusion. D'ailleurs, les derniers programmes de l'Éducation nationale font la part belle au « croisement entre enseignements ». Il me semble qu'il s'agit là d'un progrès d'importance dans la façon de voir les apprentissages en suggérant leur infinie complexité.

À suivre...

Francine Tétu et Monique Quertier, octobre 2016

(Entretien paru dans *Le Nouvel Éducateur* n°230, thème : *Le corps, le sport, mais encore ?* décembre 2016)

« Tout seul, ou bien à deux ou à trois, vous allez faire un texte libre corporel. »

Ce n'est que peu de temps avant mon départ à la retraite que j'ai osé parler au groupe départemental de mon expérimentation en Méthode naturelle de corporel. Un défi pour moi : j'ai proposé d'être le meneur de la séance. Pour assurer mes pas, j'ai cherché et retrouvé l'article de Paul Le Bohec intitulé « Le texte libre corporel ». C'était exactement cela ! En début de séance j'ai annoncé à mes camarades : « *Tout seul, ou bien à deux ou à trois, vous allez faire un texte libre corporel. Vous avez quelques minutes. Nous examinerons ensuite les créations une à une.* » Chacun a produit une création, le groupe a observé, reproduit, amélioré, transformé... et a beaucoup bougé. Le corps est entré en action, il y a eu course, équilibre, saut, étirement... mais aussi écoute, création, expression, rire et joie...

En proposant ce rôle de meneur de séance d'adultes, je prenais conscience de mon assurance dans cette discipline. Mes difficultés physiques ne gênaient en rien la transmission du savoir que j'avais développé avec les enfants. Quelle jouissance ! **Monique Quertier**

Quand le vécu prend le pas sur le résultat

Un geste sportif peut créer une émotion esthétique...

Et en hauteur ? Quel est le record, combien sautent 1,20 m, etc. Ma foi, je ne m'en suis pas encore inquiété. La recordite n'a pas sa place à l'école primaire. La notion de la hauteur à franchir paralyse les enfants qui sautent contractés et les progrès sont maigres. »

Paul Le Bohec, *Pour une méthode naturelle de saut en hauteur*, l'éducateur n°7, éd. Tech., nov/déc 1957, p.13-15.

« ... Dans notre **désport** on est libre d'une quantité plus importante de gestes d'expression. Mais il y a une chose qui compte plus encore : la règle nouvelle minimise la finalité du jeu ; le résultat n'a presque plus d'importance, tellement le vécu prend le pas sur la réalisation d'un objectif. Cela provoque aussi un effet de libération de l'affectivité si je peux dire, plus d'angoisse avant, ni après. N'est-ce pas énorme ? »

Paul Le Bohec, *Se désporter*, l'éducateur n°4 novembre 1974, p.10-11

Le texte libre corporel, un moyen de se rapprocher de sa singularité

« ... Mais à quoi ça sert ? Est-ce que les enfants ne vont pas en profiter pour s'amuser ?

Ça peut servir à exister, à trouver sa place, à avoir un ou plusieurs domaines à soi. Et, comme en méthode naturelle de maths, à faire bénéficier le groupe des qualités de ses défauts. Car on peut être inventeur, développeur, contre-piediste, reproducteur, erronant, perfectionniste, imaginatif, aidant, associatif..

Mais on peut aussi perfectionner des gestes et même acquérir des maîtrises qui peuvent se situer en dehors du corps musculaire.

Dans cette activité, nous sommes vraiment freinétistes parce que nous prenons l'enfant dans sa globalité. Nous nous inscrivons dans la complexité. Nous favorisons et respectons le développement dialectique des trajectoires des individus et des groupes. »

Paul Le Bohec, *Le texte libre corporel*, Coopération Pédagogique n°87, Avril 1996.

¹ LE BOHEC Paul, *Pour une MN de saut en hauteur, Pour une MN d'éducation physique, Se désporter, Le texte libre corporel...* [site de l'ICEM archives](#)

² RANCIÈRE Jacques, *Le maître ignorant*, Fayard, Paris, 1987.

³ Ibid., p.24.

⁴ Ibid., p.25.